

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SIGSP DE MALESTROIT
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi huit décembre, le Comité Syndical, légalement convoqué le jeudi quatre décembre, s'est réuni en salle du Conseil municipal de Malestroit, en séance publique, conformément à l'article 2121-7 du Code général des collectivités territoriales

Présents (13) :

NOM	Prénom	Commune	Statut
GICQUELLO	Bruno	Malestroit	Titulaire
LE SAUTER LE BEL	Michelle	Malestroit	Titulaire
GUILLAUME	Sylvie	Malestroit	Suppléante
ROBERT	Armelle	Saint-Marcel	Titulaire
MODICOM	Nolwenn	Saint-Marcel	Titulaire
DESMAS	Xavier	Saint-Marcel	Suppléant
MARCY	Christelle	Missiriac	Titulaire
TOUZE	Annie	Missiriac	Titulaire
ROUGIE	Alexandre	Missiriac	Suppléant
BALAC	Loïc	Pleucadeuc	Titulaire
ROUX	Patricia	Pleucadeuc	Titulaire
GUILLOUCHE	Elodie	Pleucadeuc	Suppléante
GUE	Thierry	Ruffiac	Titulaire
BOEFFARD	Stéphanie	Ruffiac	Suppléante
HOUEIX	Marie-Claude	Ruffiac	Titulaire
BERTHET	Michel	Saint-Laurent-sur-Oust	Titulaire
PERRET	Morgane	Saint-Laurent-sur-Oust	Titulaire
ASFEZ	Peggy	Saint-Laurent-sur-Oust	Suppléante

Absents ayant donné pouvoir (3) : Michel BERTHET donne pouvoir à Morgane PERRET, Patricia ROUX donne pouvoir à Elodie GUILLOUCHE, Annie TOUZE donne pouvoir à Alexandre ROUGIE

Absents excusés (2) : Xavier TOUZE, Peggy ASFEZ

Secrétaire de séance : Michelle LE SAUTER LE BEL est nommée secrétaire de séance.

2025_12_08_01 - Délibération portant formation de la commission d'Appel d'Offres (CAO)

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre des travaux programmés au sein de l'école Paul Gauguin, le Comité syndical est amené à lancer un marché public de travaux et il sera nécessaire de passer par une commission d'appel d'offres.

La commission d'appel d'offres (CAO) est chargée d'examiner les offres faites par les candidats à un marché public. Je vous rappelle que le permis de construire est en cours d'instruction. Il devrait être délivré en janvier. La commission devra certainement se réunir au premier trimestre 2026.

Il convient donc de désigner les membres titulaires et suppléants de cette commission, conformément aux dispositions légales applicables.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- de constituer une commission Appel d'Offres composée du Président (Bruno GICQUELLO), d'une Vice-présidente (Marie-Claude HOUEIX) et de Alexandre ROUGIE, Didier HURTEBIZE et Loïc BALAC
- d'autoriser chaque membre à être suppléé par un membre du Comité syndical issu de la même commune
- d'autoriser la Commission à inviter tout membre du Comité syndical à participer à ses travaux

Michelle LE SAUTER LE BEL

Secrétaire de séance



Bruno GICQUELLO

Président du SIGSP

